



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 27 novembre 2023

Altair Avocats conseille Newheat dans sa levée de fonds de 30 millions d'euros pour accélérer la transition énergétique en Europe

Altair Avocats a accompagné Newheat dans sa récente levée de fonds de 30 millions d'euros. Newheat est une entreprise pionnière dans le domaine de la fourniture de chaleur renouvelable. Cette opération de financement vise à soutenir l'expansion de Newheat en tant que **leader européen de la chaleur renouvelable**, contribuant ainsi de manière significative à la réalisation des objectifs climatiques et à la réduction de la dépendance aux énergies fossiles.

Newheat a levé avec succès 30 millions d'euros pour déployer massivement ses solutions de fourniture de chaleur renouvelable "100% vertueuse". En plus d'être déjà **leader dans la fourniture de chaleur solaire**, Newheat élargit désormais son offre à toutes les solutions de récupération et de production de chaleur renouvelable. Cette évolution s'inscrit dans la stratégie globale de l'entreprise pour répondre aux besoins croissants en énergies propres et durables. La majeure partie des fonds levés sera directement investie dans les projets de centrale développés par Newheat, renforçant ainsi sa position en tant que principal **acteur de la transition énergétique en Europe**.

Les principaux actionnaires historiques de la société, notamment **Noria, Bpifrance via son fonds FIEE, le groupe Etchart, et la holding Holdheat**, ont participé à cette opération en apportant une part significative du capital. Un nouvel investisseur de renom, **SWEN Capital Partners**, a également contribué de manière significative à cette levée de fonds en mettant en avant son engagement en faveur de la transition énergétique.

Altair Avocats est ravi d'avoir conseillé Newheat dans cette opération stratégique et de contribuer à l'avancement de projets essentiels pour l'avenir de notre planète. Cette levée de fonds témoigne de la confiance des investisseurs dans la vision et le potentiel de Newheat pour révolutionner la fourniture de chaleur renouvelable en Europe. **Pierre Gramage**, associé ainsi que **Jeanne Mucchielli**, collaboratrice, ont accompagné Newheat dans la réussite de cette opération, notamment sur les aspects corporate de celle-ci.

Les intervenants sur cette opération :

Conseil financier : Finergreen (Théo Barallon, Charles Delienne, Agathe Champagne).

Société : Altair Avocats (Pierre Gramage, Jeanne Mucchielli), Jones Day (Renaud Bonnet, Florent Le Prado).

SWEN Capital Partners : Fieldfisher (Jean-Baptiste Van de Voorde, Sonia Dib, Fatima Kheidri).

Bpifrance : Chammas & Marcheteau (Lola Chammas, Romain Penloup, Julien Delacroix).

Noria : VGG & Associés, (Frédéric Grillier, Constance Tessier).



A propos d'Altair Avocats

Altair Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires implanté à Paris et à Bordeaux spécialisé en corporate, capital-investissement, fusions-acquisitions, fiscalité d'entreprise et patrimoniale ainsi qu'en contrats – concurrence – distribution et en contentieux commercial.

L'équipe d'une quinzaine de professionnels, dont 7 associés, place la confiance, l'écoute et la proximité avec ses clients au centre de son projet. Le cabinet propose des solutions pragmatiques et personnalisées pour défendre les intérêts spécifiques de chaque client.

A propos de NewHeat :

Créée en 2015, Newheat est un fournisseur de chaleur renouvelable et le leader de la chaleur solaire en France. L'entreprise propose des solutions de décarbonation innovantes à destination des grands consommateurs de chaleur, les grands sites industriels et les réseaux de chaleur urbains. Son activité est de développer, concevoir, construire, financer et exploiter des projets pouvant combiner récupération de chaleur fatale, solaire thermique, systèmes de stockage thermique courte et longue durée, pompes à chaleur industrielles, et, si nécessaire, en complément, combustion de ressources renouvelables. Basée à Bordeaux, la société compte actuellement 5 sites en exploitation pour un total de 40 MW. Newheat compte aujourd'hui 45 collaborateurs et a pour objectif de disposer d'ici 2030 d'un parc installé représentant 1 milliard d'euros d'investissement cumulé pour un volume annuel de chaleur renouvelable livrée de 1,5 TWh, évitant près de 300 000 tonnes d'émission de CO2 par an.
www.newheat.com

Pour plus d'informations sur cette opération ou pour toute autre demande, veuillez contacter :

Contact

Pierre Gramage - Avocat Associé
+33 6 03 81 29 18
pgramage@altairavocats.com

www.altairavocats.com

[Retrouvez-nous sur LinkedIn](#)